

Quartier général à Hanovre
le 22. germinal 13. 1^{er} de l'Empire.

Comme
de Hanovre

2^e p^{is}

Comme
de Hanovre
N^o. 14988
21/2

Marschal Bernadotte
A. M. Lacépède, sénateur, grand chancelier
de la légion d'honneur

Le Conseil d'Administration du 2^e régiment d'ee
hussards vous a adressé, Monsieur le grand Chancelier,
vers la fin de l'an 12., les états de service de M. M.
le capitaine Boyer, Lotz, Rague et Michelard, et
vous a prié de vouloir bien les faire admettre dans
la légion d'honneur. Tous les régiments ont reçu, à
l'époque du couronnement, une nouvelle preuve de
la sollicitude de la Majesté et de vos bontés, et un
certain nombre d'officiers a été admis dans la
légion. Le 2^e régiment de Hussards n'a point eu
de part à cette faveur. Je pense, Monsieur le grand
Chancelier, que c'est l'effet d'un oubli, ce
régiment ayant constamment soutenu sa réputation
militaire. Je vous prie de vouloir bien vous faire
représenter les titres de ces officiers, qui ont ce
droit à votre bienveillance, par leur conduite
distinguée et leurs services pendant la guerre. L'un
d'eux M. Boyer est le plus ancien Capitaine de son

Régiment; j'ai l'honneur, Monsieur le grand Chancelier,
de le recommander, ainsi que ses Camarades à votre
intérêt particulier.

Je vous Renouvelle l'assurance
de tous mes sentiments.

J. P. Bernouille